

Méthodes soviétiques ?

En attendant le jugement définitif, le maire de Montbéliard a été condamné par le CONSEIL D'ETAT, à verser 3000 euros au titre des frais de justice à un fonctionnaire ancien directeur de service. Il reconnaît ainsi que celui-ci a subi un préjudice important par une mise au placard injustifiée mais exigée par J. Hélias. Un autre chef de service a vu son poste vidé de contenu et vit difficilement sa mise à l'écart. Outre le gâchis humain et le gaspillage de compétences c'est une véritable gabegie financière. La souffrance morale n'est pas chiffrable, mais le coût de ces 2 postes peut être estimé à plus de 100.000 euros annuels pour le contribuable ! Cerise sur le gâteau, le conseil municipal a voté la création d'un emploi fonctionnel qui peut permettre au Directeur Général des Services de prendre un « congé spécial » de 5 ans et arriver à la retraite en continuant de toucher son salaire payé par les Montbéliardais. Combien ça coûte ? Le prix des travaux dérape: chaque conseil vote son lot d'avenants (augmentations imprévues) Les derniers en date : Déplacement de 2 conduites d'eau pour modifier l'entrée du parking Velotte +270 000 euros ; Halle couverte + 87 100 euros ; Palot +138 100 euros ; Centre Coteau Jouvent +37 703 euros ; Parking des Blancheries : au dérapage exorbitant de +1 500 000 euros par rapport au projet initial viennent s'ajouter +52 000 euros pour les aménageurs Errements dans la gestion, manque de maîtrise des dépenses, le budget 2012 s'annonce difficile et il ne faudra pas mettre la faute sur l'ETAT qui augmente de 2,7% ses dotations aux collectivités territoriales

MN. Biguinet , G. Ridoux, M. Panisset , G. Lauraine , MR. Galmès, C. Mazoyer , H. Bouché
Liste « REUSSIR MONTBELIARD ENSEMBLE »